

Autour de l'image de la marâtre : Il était une fois ... des enfants sur scène !

Il était une fois ... un groupe de petites filles de 8 à 12 ans, issues de la même école, qui, sur l'initiative de l'une d'elles, avaient tout simplement envie de jouer et de créer un projet théâtral, librement inspiré d'un film récent² de Walt Disney : « *Il était une fois* ». Film qui a le mérite d'avoir réussi un mélange détonnant entre différents contes de fées !

Il était une fois ... l'équipe du CEFA, dans le cadre d'un nouveau cycle sur la parentalité – en recherche de nouvelles formes de débats et d'interactions avec le public – qui eut l'idée de prendre comme fil rouge l'image de la marâtre à travers les contes.

Il était une fois ... l'équipe du CEFA qui rencontra le souhait d'un groupe de petites filles et qui a soutenu leur projet initial, celui de monter un spectacle – aussi humoristique qu'émouvant – et de le représenter devant un public élargi. Une première pour le CEFA et pour les comédiennes en herbe !

« *Il était une fois* » raconte l'histoire de Giselle, la princesse, catapultée dans le monde réel, et dont les aventures et les rencontres bouleversent le cours de son destin. « *Il était une fois* » raconte aussi l'histoire de sept petites filles qui montent sur scène pour la première fois ce jour-là³ ...

Est-ce au monde imaginaire à s'adapter au monde réel, ou est-ce à la réalité de ré-enchanter l'imaginaire ? La question se pose autant dans le film que dans la pièce de théâtre.

La recomposition familiale

En relevant ce défi, les thèmes qui ont retenu notre attention dans cette pièce sont d'actualité et tournent autour de l'amour, des recompositions familiales et de l'image stéréotypée de la belle-mère. Ce qui nous semblait pertinent pour aborder et débattre des questions sur le vécu des familles recomposées, pas seulement du côté des enfants, mais aussi du côté des belles-mères, des beaux-pères, que des mères ou des pères, ainsi que pour tenter de déconstruire les stéréotypes présents dans les contes de fées, dont notre quotidien est imprégné depuis la nuit des temps ... En effet, l'image de la belle-mère traîne derrière elle un lourd passé dont les femmes qui endossent ce rôle sans l'avoir choisi ont l'envie très compréhensible de s'en débarrasser.

La recomposition familiale ne date pas d'aujourd'hui. Autrefois, elle était presque toujours la conséquence de la disparition de la mère (en couches) ou du père (à la guerre). Le beau-parent remplaçait alors le parent défunt. Une famille se construisait à la place d'une autre. Maintenant, la nouvelle compagne, ou le nouveau compagnon, ne remplace plus le parent

¹ Chargée de projets au CEFA asbl

² Sorti en 2007

³ A Louvain-la-Neuve, le 11 novembre 2012

biologique, mais elle/il prend une autre place. Et le terme « recomposé » ne rend donc plus compte de l'aspect dynamique du phénomène⁴. La recomposition exprime l'idée d'un retour à un état antérieur et suggère une restauration, une réparation. De nos jours, la famille recomposée résulte essentiellement de séparations conjugales volontaires, et par conséquent la recomposition ne crée pas une famille à la place d'une autre. Susann Heenen-Wolff⁵ souligne en effet que « *après une séparation se créent plusieurs espaces familiaux, de sorte que la délimitation de chaque ensemble reste incertaine, surtout si l'on raisonne en termes de foyers et de lieux d'habitation, désormais multipliés pour les enfants, mais également de plus en plus, pour les adultes*⁶ ».

Structure et originalité de la mise en scène

C'est au départ d'un projet autonome – les petites filles ayant déjà travaillé depuis un an à leur rythme – que nous leur avons proposé (en tant que CEFA) de les soutenir dans la mise en scène et de montrer le spectacle, une fois abouti, non seulement aux parents mais à un public plus large. Quelques unes des petites comédiennes ont été néanmoins remplacées par des nouvelles. Nous avons repris leurs paroles, leur vision spontanée des choses, leur imaginaire par rapport au discours des adultes, et ce qu'elles avaient retenu – en toute innocence et avec beaucoup d'humour – des dialogues originaux du film. Avec la collaboration d'une conteuse⁷, et de son regard extérieur, nous avons retravaillé le texte, repensé la mise en scène et organisé des répétitions régulières avec les filles. Plus que de simples répétitions, ce fut une co-construction d'un processus original qui les a toutes rassemblées autour d'un même chemin à parcourir ensemble. Le travail avec la conteuse a permis aux filles de s'approprier davantage leurs personnages, d'agir sur une véritable transformation, de ce qu'elles sont en réalité à ce qu'elles deviennent sur scène. Même dotées d'une grande motivation, celles-ci avaient parfois des difficultés de concentration pour se mettre dans la peau de leur personnage et y intégrer toutes les subtilités. Ce fut donc, pour elles comme pour nous, un travail intense et parfois épuisant ! Au spectacle, le public très réceptif a beaucoup ri, autant des dialogues nous renvoyant une image – parfois grotesque, parfois ingénue – des adultes, c'est-à-dire de nous-mêmes, que des positions assumées par les filles, toujours franches et directes.

Dans l'objectif de ne frustrer ni les unes ni les autres, les filles avaient au départ distribué pour chaque scène un personnage différent à chacune d'elles. Ce qui avait le mérite d'être original, mais qui avait aussi le défaut d'embrouiller le public ! Nous avons gardé l'idée de départ en proposant de couper la pièce en deux parties. Chacune jouerait alors deux personnages, et parfois plus pour certains personnages secondaires. Concrètement, les jeunes comédiennes expliquent directement au public leur démarche, choisissent et présentent leurs personnages dès le début de la pièce. Une narratrice pose le cadre et met les différentes scènes en lien. Quand arrive la fin de la première partie, les personnages clament haut et fort, tour à tour, quels rôles ils ont envie de jouer maintenant, et changent

⁴ Susann Heenen-Wolff, *La souffrance des marâtres*, Yapaka, collection Temps d'Arrêt, Bruxelles, 2009

⁵ Psychanalyste et psychologue, professeure de Psychologie Clinique à l'Université Catholique de Louvain-la-Neuve.

⁶ Susann Heenen-Wolff, idem

⁷ Amandine Orban de Xivry

de déguisements. Après un léger temps d'adaptation, le public peut de cette manière s'y retrouver !

La place de la belle-mère

Après le spectacle, nous avons ouvert le débat en présence de Susann Heenen-Wolff qui, sur base d'expériences cliniques psychanalytiques, a tenté de nous éclairer sur les enjeux psychiques liés à l'« être » d'une belle-mère et sur les difficultés que cette position spécifique amène dans une famille recomposée. Le propre du statut de la belle-mère est défini tout d'abord par ce qu'elle n'est pas : elle n'est pas la mère ! La nouvelle compagne du père est au départ spectatrice d'un système apparemment bien huilé organisé entre le père et la mère. Sa position est donc bien précaire face à un passé partagé et un espace présent dont elle est exclue. L'influence du discours du père est prépondérante dans la recherche de l'équilibre entre les membres des deux familles. Pour devenir une belle-mère dans le quotidien de l'enfant, celui-ci doit l'« adopter », c'est-à-dire admettre sa relation à la nouvelle compagne de son père. De son côté aussi, la belle-mère doit élire son bel-enfant comme tel. Une élection mutuelle est donc indispensable pour créer des liens quasi-familiaux, lesquels ne devraient plus dès lors être remis en cause à chaque conflit. Et pourtant, belle-mère et bel-enfant savent aussi paradoxalement que leurs liens ne perdureraient probablement pas si une nouvelle rupture du couple intervenait. Comment faire valoir alors un « droit » au lien, lorsque celui-ci n'est pas reconnu juridiquement ? Parfois, il arrive quand même que la relation perdure pendant un certain laps de temps, mais s'effiloche souvent dans la réalité. En Belgique, le beau-parent peut demander un droit de visite après une rupture, la jurisprudence ayant ratifié qu'un droit aux relations personnelles⁸ soit éventuellement accordé à des personnes autres que père et mère. Néanmoins et par conséquent, les liens sont fragiles, et les membres d'une famille recomposée sont amenés à faire preuve de prudence, et parfois même de méfiance.

Un système familial pas encore nommé pour ce qu'il est

Susann Heenen-Wolff affirme que « *des sentiments ambivalents à l'égard des enfants, parfois un rejet, éventuellement de la haine, sont souvent au rendez-vous lorsqu'une belle-mère est amenée à s'occuper d'enfants issus du premier couple de l'homme qu'elle aime à présent*⁹ ». Car même si les relations se passent plutôt bien entre la nouvelle femme du père et l'enfant de celui-ci, aucune femme n'a jamais rêvé de devenir une belle-mère ! Pourtant, elles sont de plus en plus nombreuses au fil des divorces et des recompositions familiales. Les enfants qui ne vivent pas avec leurs deux parents réunis aussi !

Il faut bien l'avouer, il n'est pas facile d'intégrer l'évolution sociale aussi rapidement d'autant plus que ces nouveaux liens de filiation, de parenté et d'alliance n'ont pas encore de nom bien distinct. Parfois, le beau-parent a également des enfants, ceux-ci deviennent des quasi-frères et quasi-soeurs. Mais la bonne entente n'est évidemment pas gagnée d'office. Or, Susann Heenen-Wolff questionne : « *peut-on s'identifier à une entité dont on ne sait même pas comment la nommer ? Est-il possible de sentir son appartenance à un groupe « familial » si celui-ci n'est clairement identifié ? Le terme même de belle-mère ou de beau-père peut*

⁸ Susann Heenen-Wolff, idem

⁹ Susann Heenen-Wolff, idem

prêter à confusion : il peut s'agir de la mère du mari ou de la deuxième épouse du père. Il y a donc une véritable carence symbolique pour désigner ces ensembles que l'on dénomme les familles recomposées, (...) autant qu'un vide juridique ». Les gardes alternées sont, souvent pour des raisons pratiques, organisées de multiples manières. Mais parfois le temps manque – aux uns et aux autres – pour partager des moments de silence afin que des actes spontanés ou des émotions latentes puissent émerger du plus profond. Comment alors trouver, autant pour les enfants que pour les adultes, un nouvel équilibre dans cette vie bouleversée, traversée par les relations anciennes et plus récentes ? La conjugaison est difficile et reste le fruit d'une invention propre à chaque nouvelle famille. « Si la recomposition se déroule bien, ce sont deux histoires qui se rencontrent et qui, dans le meilleur des cas, formeront au cours du temps une troisième histoire, ni le prolongement de l'une, ni celui de l'autre¹⁰ ».

Les conditions psychiques de la maternité

La maternité subite et imposée signifie qu'il n'y a pas eu de gestation et de période fusion mère-enfant. Non seulement l'expérience physique manque à la belle-mère, mais la procréation au niveau psychique lui fait cruellement défaut vis-à-vis de cet enfant qui n'est pas le sien. Pour une mère, la gestion du quotidien demande une énergie considérable, mais elle est contrebalancée par le gain du plaisir d'avoir un enfant à soi. Susann Heenen-Wolff souligne que la belle-mère n'a pas ce bénéfice. Et dans le quotidien, certaines conditions renforcent le sentiment, parfois difficile à supporter, de n'être que la « seconde ». La « première » étant la mère des enfants, car même s'il y a eu d'autres histoires amoureuses (sans enfants), elles n'ont pas la même influence.

De son côté, « la mère des enfants a perdu son « mari », mais elle cède aussi ses propres enfants à une successeuse, à une autre femme qui a pris sa place auprès de l'homme qu'elle a aimé jadis, mais aussi auprès de ses enfants¹¹ ». Comment imaginer alors qu'une autre femme s'occupe de ses propres enfants, sans avoir eu un mot à dire sur le choix de cette femme ? Accepter cet état de fait est douloureux pour une mère.

Un beau-père n'aura pas la même difficulté à trouver sa place dans une famille recomposée, selon Susann Heenen-Wolff. En effet, l'investissement qu'un homme demande à sa nouvelle femme à l'égard de la gestion quotidienne et de l'organisation familiale, a une portée beaucoup plus importante que celui qu'une femme attend de son nouveau compagnon qui peut rester plus distant vis-à-vis des enfants. C'est pourquoi l'image de la marâtre est bien plus présente dans les esprits que celle du « parâtre ».

Absence juridique, carence symbolique

Traditionnellement, en Europe, le cadre juridique familial est organisé autour de la notion de parenté, le droit valorisant le lien biologique. Un beau-parent n'a donc aucune autorité formelle sur l'enfant. Un schéma légal portant uniquement sur la famille première ne tient pas compte de la réalité contemporaine, de la croissance du phénomène de la famille recomposée. Des projets de lois sont en préparation dans plusieurs pays européens.

¹⁰ Susann Heenen-Wolff, idem

¹¹ Susann Heenen-Wolff, idem

L'absence de cadre légal peut peser lourd sur le quotidien concret des familles recomposées, « *mais si elle pèse aussi lourdement, conclut Susann Heenen-Wolff, c'est l'absence de reconnaissance symbolique qui affecte tout particulièrement la situation de la belle-mère* ».